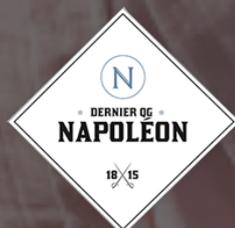


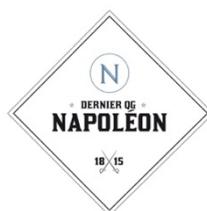
La femme du peuple

Catalogue d'exposition



La femme du peuple du XVIII^e au XXI^e siècle

Catalogue d'exposition



Vous tenez entre vos mains (ou vous découvrez sur votre écran) le catalogue de l'exposition « La femme du peuple du XVIII^e au XXI^e siècle », réalisée pour la 33^e édition des Journées européennes du Patrimoine en Wallonie en 2021. Cette exposition après avoir été installée au Dernier QG de Napoléon se meut en exposition itinérante dans l'ensemble des écoles secondaires du Brabant wallon. Ce catalogue a pour objectif de prolonger l'exposition et d'ainsi poursuivre sa propre histoire. En toute bienveillance, voici quelques recommandations.

L'utilisation des informations et données contenues dans ce catalogue est uniquement autorisée dans un but non-commercial et dans le respect de l'image du Dernier QG de Napoléon, de la Province du Brabant wallon et de son Service Enseignement. Dans ce cas, il est obligatoire de préciser la source de ces informations par ce biais : *Catalogue de l'exposition « La femme du peuple du XVIII^e au XXI^e siècle » réalisée pour la 33^e édition des Journées européennes du Patrimoine en Wallonie en 2021 au Dernier Quartier Général de Napoléon, Genappe, 2021.*

L'utilisation des images contenues dans ce catalogue peut être soumise au droit d'auteur. Nous vous conseillons dans ce cas d'obtenir l'autorisation de leurs propriétaires.

Belle découverte.

L'équipe du Dernier QG de Napoléon.
Musée provincial du Brabant wallon.

Écriture : Laura Ottoy.

Révision : Nathalie Watillon, Laurent Hovine.

Illustrations : Agence Belga (Bruxelles), Bibliothèque Nationale de Bruxelles (Bruxelles), Bibliothèque Nationale de France (Paris), Bibliothèque Marguerite Durand (Paris), Moulinex.

Table des matières

Introduction : La femme du peuple du XVIII ^e au XXI ^e siècle	4
Les Lumières : seconde moitié XVIII ^e siècle – 1789	5
La Révolution française : 1789	7
Premier Empire : 1804 – 1814	9
Le XIX ^e siècle : 1815 – 1900	11
La Grande Guerre : 1914 -1918	13
Seconde Guerre mondiale : 1940 – 1945	16
L'après-guerre et fin du XX ^e siècle : 1945 - 1950 jusqu'en 2000	19
Début du XXI ^e siècle : 2000 – 2021	23
Illustrations	27
Bibliographie	41

La femme du peuple du XVIII^e au XXI^e siècle

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine en Wallonie de 2021, la ministre Valérie De Bue a décidé de mettre l'accent sur les femmes et le patrimoine. Le Brabant wallon a souhaité que le Dernier Quartier Général de Napoléon fasse écho à cette thématique par le biais d'une exposition.

Si on ne connaît pas de grande figure féminine qui se serait illustrée durant les événements de juin 1815, le Dernier Quartier Général de Napoléon peut sans aucun doute témoigner de l'histoire des femmes du peuple. En effet, de par son histoire, le Dernier Quartier Général de Napoléon était une ancienne exploitation agricole nommée la Ferme du Caillou. Après la célèbre bataille, elle devient un relais de diligence ensuite transformé en cabaret, juste avant de mettre en avant l'aspect historique du lieu.

C'est précisément sur ce profil de la femme populaire que l'exposition se concentre. Nous avons tenté de retracer son histoire et son évolution ainsi que la place qu'elle occupe au sein de la société tout au long des différentes périodes de sa vie.

L'exposition propose un voyage au travers de huit périodes différentes en commençant par l'époque des Lumières, la Révolution française (1789) et en poursuivant avec la période du Premier Empire (1804 - 1814), le XIX^e siècle, la Grande Guerre (1914 - 1918), la Seconde Guerre mondiale (1940 - 1945) pour terminer par l'après-guerre ainsi que la fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle. Ces différentes périodes sont brièvement abordées dans leurs contextes politique, social et économique pour ensuite laisser la place au rôle et à l'histoire de la femme du peuple tout en présentant l'évolution de ses droits. Indéniablement, les premières périodes sont abordées sur base du modèle français pour ensuite céder la place au point de vue de la Belgique.

Cette exposition a été créée d'un point de vue historique. Cette position implique que les faits avancés sont objectifs, vérifiés et croisés. Ce choix de non-subjectivité et de non-positionnement ne doit surtout pas empêcher celles et ceux qui prendront le temps de la découvrir, d'en discuter, d'échanger, de débattre voire de libérer leur parole !

De cet objectif, découlent le souhait et l'envie de prolonger l'exposition ou tout du moins de poursuivre sa propre histoire. C'est pourquoi, le Dernier Quartier Général de Napoléon collabore avec le Service Enseignement du Brabant wallon pour proposer une exposition itinérante dans les écoles provinciales et également dans les écoles secondaires de l'ensemble du territoire.

Belle visite à toutes et à tous.

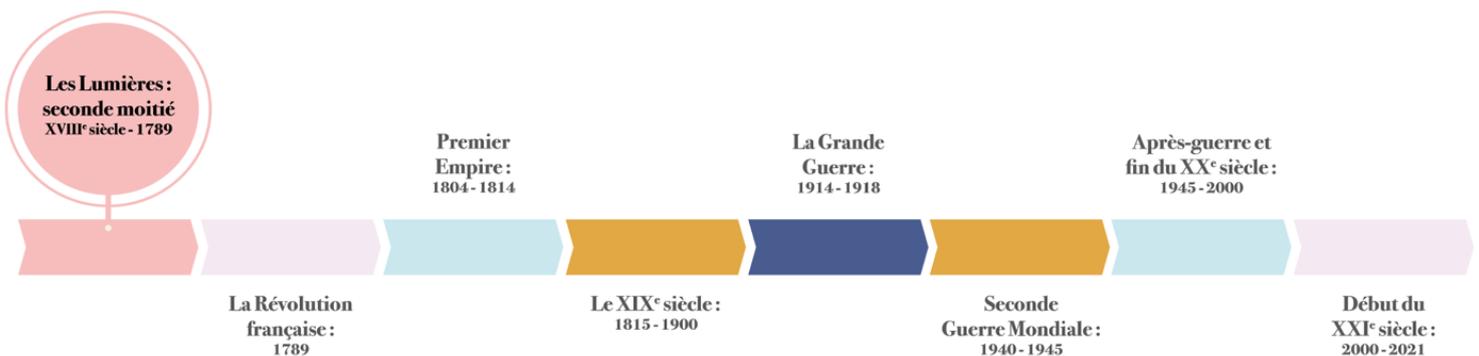
Les équipes du Dernier Quartier Général de Napoléon, musée provincial du Brabant wallon et le Service Enseignement du Brabant wallon.

Les Lumières : Seconde moitié du XVIII^e siècle - 1789

Les Lumières sont un mouvement européen intellectuel qui s'est développé durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, principalement en littérature, en philosophie, en sciences et en politique. Ses représentants les plus connus sont Voltaire, Denis Diderot, Antoine Laurent de Lavoisier, Jean le Rond D'Alembert ou encore Jean-Jacques Rousseau. Tous ambitionnaient d'apporter de la « lumière » sur l'ensemble de ces domaines et souhaitaient faire triompher la raison sur la foi.

La société d'Ancien Régime du XVIII^e siècle ne donne qu'une place très effacée aux femmes. C'est l'homme qui se trouve majoritairement mis en avant dans tous les domaines (politique, économique, social, culturel, etc.). Cependant, la société reconnaît et impose à la femme trois rôles auxquels elle n'a pas le droit de se dérober ou d'échouer : le rôle d'épouse, de mère et de domestique. Elle a le devoir d'enfanter et de jouer son rôle de mère auprès de ses enfants pour que ceux-ci grandissent au mieux. Ce devoir lui est inculqué dès sa plus jeune enfance. Si les femmes n'ont pas le « droit » d'exercer des métiers comme les hommes, cela ne signifie pas que certaines ne le font pas. Mais lorsque c'est le cas, une forte inégalité salariale subsiste entre hommes et femmes. De plus, si le monde du travail ne lui est pas ouvert, la femme populaire effectue un nombre considérable de tâches et de travaux au sein de son foyer. Enfin, la misogynie dont était imprégnée la société de l'époque est confortée par la science, qui, à l'appui d'études menées sur le corps de la femme, affirme son infériorité.

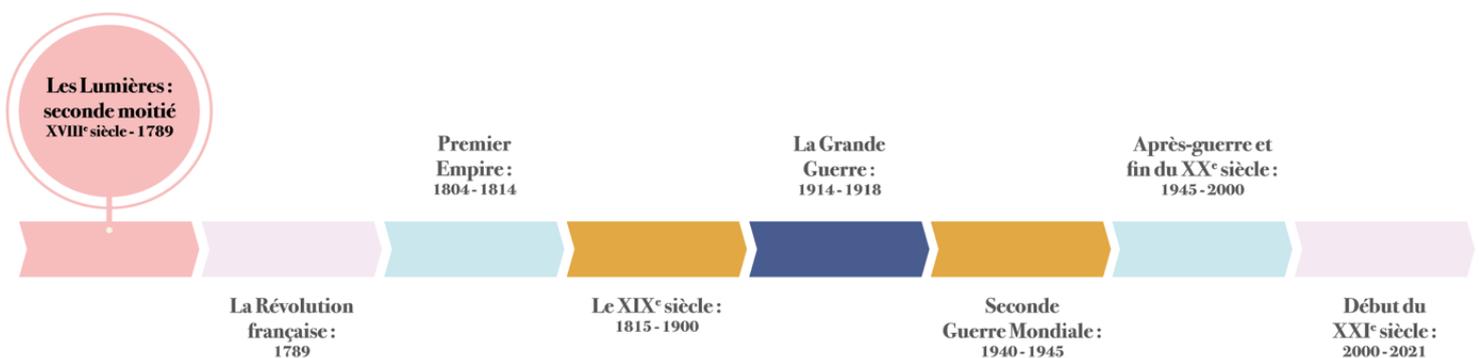
Avec les Lumières, l'importance de la femme et sa perception sociétale évoluent ; certains représentants de ce mouvement prônent une forme d'égalité entre les deux sexes. Pour certains, cela passe d'abord par un meilleur enseignement prodigué aux jeunes filles : si la femme doit fournir une bonne éducation à ses enfants, elle doit elle-même avoir suivi un enseignement de qualité. Pour d'autres, il y a clairement lieu de rejeter les idées misogynes comme celles exposées par Jean-Jacques Rousseau.



“ De la bonne constitution des mères dépend d’abord celle des enfants ; du soin des femmes dépend la première éducation des hommes ; des femmes dépendent encore leurs mœurs, leurs passions, leurs goûts, leurs plaisirs, leur bonheur même. Ainsi toute l’éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d’eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu’on doit leur apprendre dès leur enfance. Tant qu’on ne remontera pas à ce principe, on s’écartera du but, et tous les préceptes qu’on leur donnera ne serviront de rien pour leur bonheur ni pour le nôtre. ”

Œuvres complètes de J.-J. Rousseau. Réimprimées d’après les meilleurs textes sous la direction de Louis Barré, illustrées par Tony Johannot, Baron et Célestin Nanteuil. Tome cinquième. Emile ou de l’éducation, 12 vol., Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1856-1857, p. 286.

Enfin, pour beaucoup, les femmes doivent avoir accès à une certaine liberté, conformément aux valeurs de « liberté » et de « libération » qu’ils défendent. Le concept de « droit naturel » qui établit la liberté et l’égalité de tout être humain au simple motif qu’ils sont des êtres humains confirme que la situation de la femme doit évoluer. Avec ce concept, les Lumières désavouent la relation de « subordination » instaurée entre les sexes et entament un processus de « désacralisation » du pouvoir de chef de famille prépondérant à l’époque.



La Révolution française : 1789

La Révolution française débute le 5 mai 1789 avec l'ouverture des États-Généraux et prend fin le 9 novembre 1799 avec le coup d'État de Napoléon Bonaparte. L'un de ses événements marquants est la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789. La Révolution française met fin à l'Ancien Régime, abolit la monarchie et consacre la Première République. Elle donne aussi naissance au texte de loi fondateur qu'est la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*.

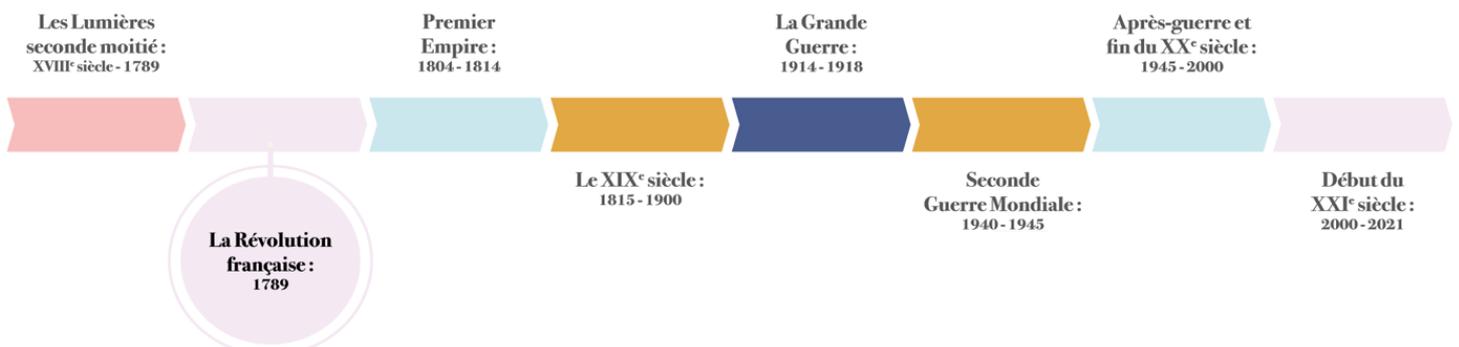


Figure 1 : Eugène Delacroix, *La Liberté guidant le peuple*, 1830, peinture à l'huile sur toile, 260 x 325 cm, Département des peintures du Musée de Louvre, Paris.

Lorsque la Révolution française commence, la condition des femmes n'a pas progressé. Déconsidérées au sein de la société, elles occupent un rang inférieur à celui des hommes. Dans une société résolument misogyne, elles n'ont aucun droit et doivent se cantonner aux tâches de domestique, de mère et d'épouse qu'on leur a inculquées depuis la petite enfance. Pourtant, au cours de la Révolution française, les femmes s'imposent davantage et se révèlent en prenant part aux révoltes et mouvements révolutionnaires. Dans beaucoup de cas, ce sont même elles qui lancent les hostilités et poussent les hommes à agir. Leur image est d'ailleurs

largement exploitée tout au long de l'épisode révolutionnaire, notamment au travers de la figure de Marianne, une femme, qui personnifie la République et est coiffée d'un bonnet phrygien, symbole de liberté.

Avec la Révolution française, on constate également un début de « féminisation » de certains métiers que l'on qualifiait de « masculins ». Ce processus s'intensifie en 1793 et 1795 lorsque les femmes commencent à travailler pour pallier le manque de nourriture dû à une famine importante.

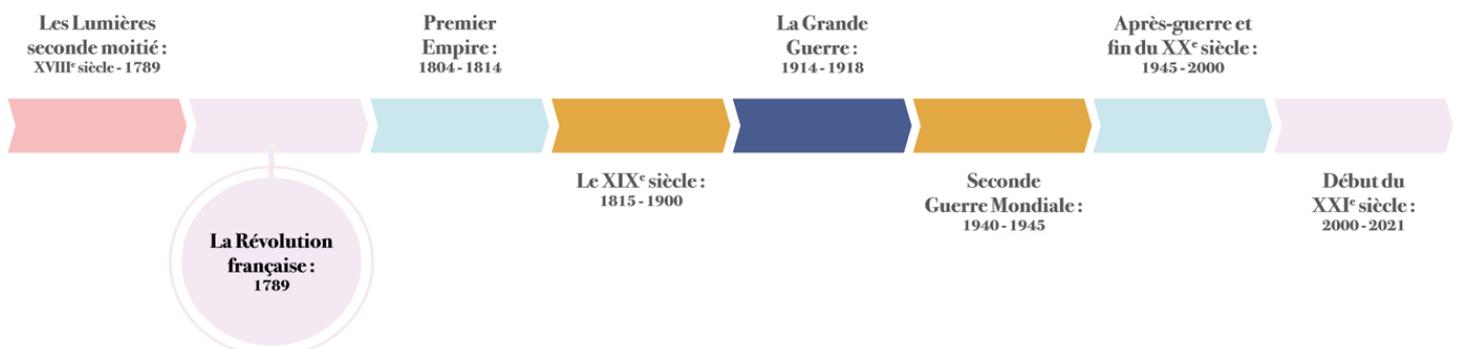


Cependant, si les femmes commencent à exercer des métiers d'hommes, de fortes inégalités subsistent en matière de salaire et de conditions de travail. De surcroît, on attribue aux mères la lourde charge de donner naissance, d'élever et d'instruire leurs enfants afin d'en faire « les bons républicains » de demain.

Pendant la Révolution française, des mouvements de femmes sont créés comme celui de « sans-culotterie » ou comme on le nomme aussi, celui des « tricoteuses ». Ces mouvements et de nombreuses femmes font entendre leur voix et militent en faveur d'un droit à l'instruction et à l'éducation pour les fillettes et jeunes filles. Cette demande ne trouve pas un écho positif immédiat mais amorce un début de discussion puis de débat. C'est le cas après la Révolution où les hommes de pouvoir accepteront de discuter de l'éducation des petites filles et des adolescentes ainsi que du contenu de l'enseignement qui pourrait leur être prodigué. Le même processus « d'amorce » se répète pour les droits civiques. De nombreuses femmes espéraient que la Révolution les engloberait, au même titre que les hommes, dans un mouvement qui leur accorderait des droits et des libertés. La *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* qui se trouve être un des plus importants aboutissements de la Révolution française, n'en donne en réalité qu'aux hommes et non à l'ensemble des êtres humains et citoyens. De plus, les quelques avancées enregistrées au début de l'épisode révolutionnaire comme la loi sur le mariage et le divorce sont abrogées : le statut juridique qu'elles venaient d'acquérir est annihilé. À nouveau, même si leurs droits sont bafoués et que la société ne s'intéresse pas à leurs conditions, la Révolution française représente tout de même une sorte de « terreau fertile » ainsi qu'un début de reconnaissance des futures demandes et exigences féministes.



Figure 2 : Jean-Baptiste Lesueur, *Club des citoyennes républicaines révolutionnaires, 1791*, Musée Carnavalet, Paris.



Premier Empire : 1804 - 1814

Le Premier Empire couvre la période d'histoire de France qui suit la Révolution française et où Napoléon Bonaparte exerce le pouvoir en tant qu'Empereur. Il commence officiellement le 18 mai 1804, jour du sacre de Napoléon autoproclamé empereur (même s'il exerce le pouvoir depuis le coup d'État du 18 Brumaire) et prend fin le 6 avril 1814, à sa première abdication. Il reprend brièvement du 20 mars 1815, lorsqu'il revient de l'île d'Elbe, jusqu'au 7 juillet 1815 lors de sa dernière abdication.

Après la Révolution française, le statut de la femme n'a pas changé. Elle est toujours soumise aux devoirs de mère, d'épouse et de domestique et n'a aucun droit particulier. La structure familiale et l'ordre strict assoient sa place subalterne. Après l'instauration du Premier Empire, Napoléon Bonaparte mène toute une série de projets visant à réorganiser et renforcer la France. Parmi ceux-ci, il y a le Code civil ou « Code Napoléon » promulgué le 21 mars 1804.

Avec son instauration, c'est toute la société qui se réforme mais aussi et surtout la place de la femme au travers des divers rôles qu'elle revêt, ses droits, ses devoirs ainsi que la manière dont elle est perçue. C'est précisément l'une des aspirations de Napoléon : il souhaite que ce code porte un ensemble de lois autoritaires et sévères à l'encontre de la population féminine. Cette sévérité commence dès le plus jeune âge avec une autorité absolue du père de famille sur ses enfants. La sous-condition féminine est d'autant plus affermie par les autorités qui jugent inutile de se préoccuper de l'instruction et de l'éducation des petites filles et adolescentes puisque cette charge devrait revenir aux épouses et aux mères.

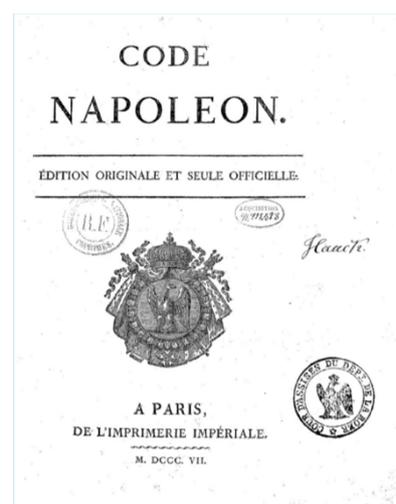
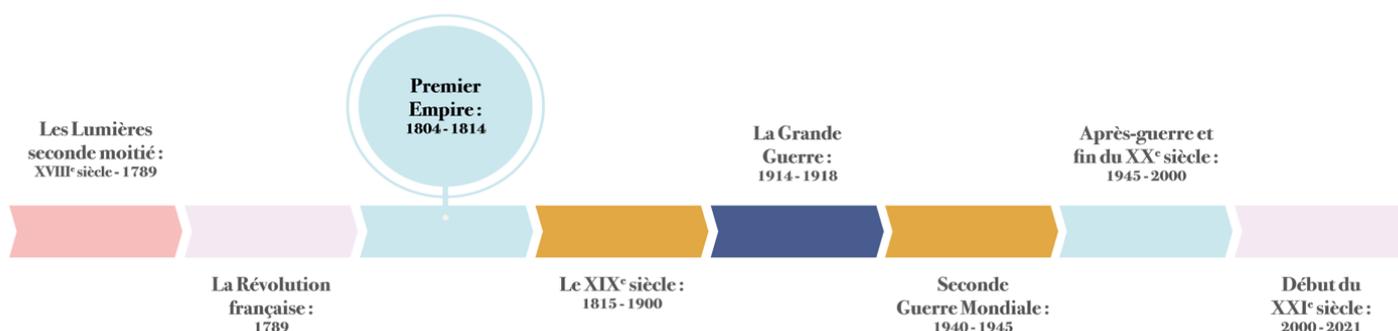


Figure 3 : Code Napoléon. Edition originale et seule officielle, 1807, imprimerie impériale, Paris, 1807, Bibliothèque Nationale de France, Paris.

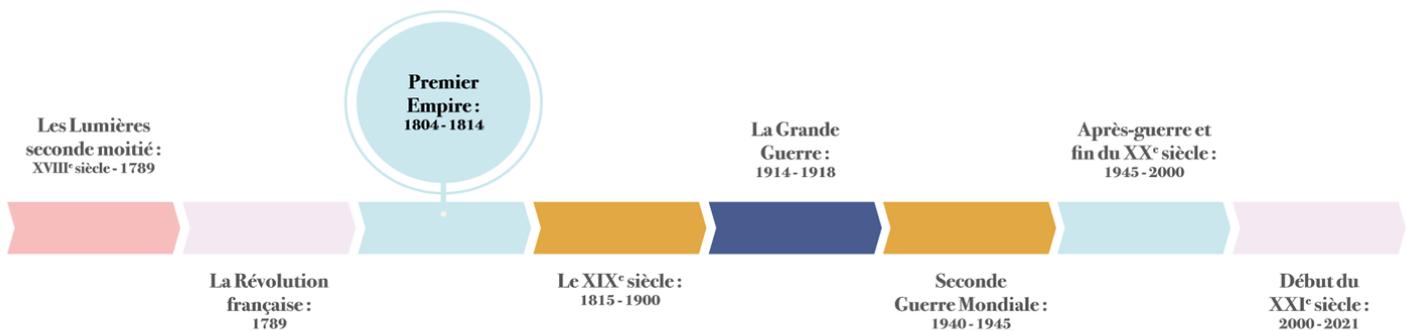


Si les garçons peuvent accéder à une formation complète en lettres et en sciences ainsi qu'à une école supérieure s'ils le souhaitent, il n'en est rien pour les filles. Celles-ci ne vont généralement pas plus loin que l'école primaire et c'est aux parents et plus particulièrement aux pères que revient cette décision.



Figure 4 : Illustration de l'œuvre : Erckmann-Chatrian, *Histoire d'un paysan, 1789-1815*, illustrée par Schuler Théophile et gravures réalisées par Pannemaker Adolphe François, Paris, 1886.

La détérioration du statut de la femme par le Code civil s'applique aussi aux femmes adultes. En effet, il établit clairement l'infériorité de la femme, de l'épouse et de la mère par rapport à l'homme, au mari et au père. Le mari a toute autorité sur ses enfants mais également sur sa femme : elle lui doit obéissance et doit être à son service. Dans son rôle d'épouse, le Code civil soumet la femme à ce que l'on appelle le « devoir conjugal » : le mari, peut user de violence afin de contraindre son épouse à des relations intimes, devoir qui est spécifié au moment du mariage. S'agissant de l'adultère, il n'est pas toléré si c'est la femme qui le commet. À l'inverse, il est moins préjudiciable pour l'homme au motif de « ses besoins naturels ». Le divorce, quant à lui, est tout de même inscrit dans le Code napoléonien en 1803 mais répond à certaines conditions particulières.



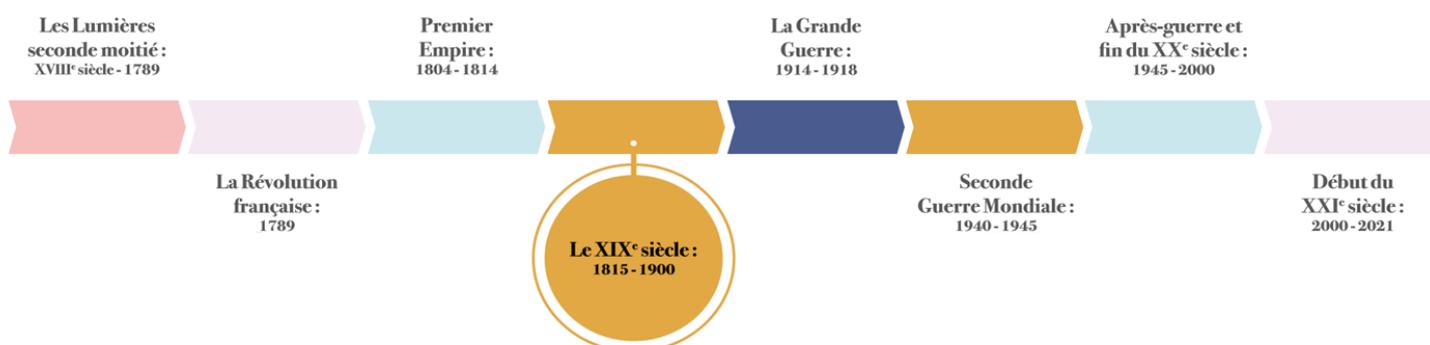
Le XIX^e siècle : 1815 - 1900

Le XIX^e siècle est largement marqué par l'influence des événements de 1815. Après la défaite de Napoléon, les États vainqueurs aspirent à un retour des valeurs et des systèmes politiques, économiques et sociaux de la société d'Ancien Régime, réprouvant ainsi les avancées consacrées par la Révolution française et la période du Premier Empire. Ces grandes puissances s'emploient alors à remodeler les frontières européennes afin d'y maintenir la paix et empêcher toute tentative de révolution. Le XIX^e siècle voit également l'effervescence d'identités nationales (nationalismes) teintées de velléités indépendantistes. Ces aspirations se matérialisent par différents épisodes révolutionnaires, comme la création de la Belgique en 1830 et le « Printemps des peuples » qui embrase plusieurs pays européens en 1848. Cette époque est aussi ponctuée par les unifications allemandes et italiennes. Enfin, on observe l'essor considérable du domaine industriel, généralement présenté comme la phase de « Révolution industrielle ».

Au début du XIX^e siècle, la femme est encore affectée aux mêmes tâches de mère, d'épouse et de domestique. Les petites filles et adolescentes reçoivent une éducation très sexuée consolidant les stéréotypes de l'époque : elles apprennent à faire le ménage, à devenir de bonnes mères, à s'occuper d'un enfant, à tenir une maison et à être de bonnes épouses. À l'inverse, les garçons bénéficient d'une éducation complète et diversifiée. Tout au long de ce siècle, la structure familiale gravite autour du père considéré comme le « *pater familias* » : il a toute autorité et c'est la figure la plus respectée. La mère, quant à elle, est responsable des tâches domestiques et de l'éducation des enfants. L'attribution de ces tâches est souvent justifiée par les différences physiques entre les deux sexes, la femme étant plus faible et plus docile, l'homme étant plus fort et plus puissant.

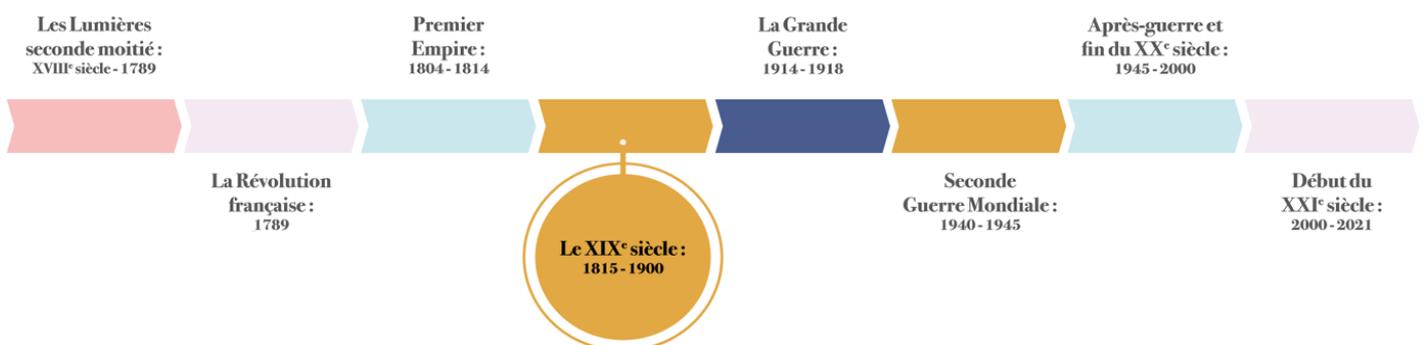


Figure 5 : Perraud François, Groupe familial de cinq personnes : parents et trois filles, 1814 – 1855, photographie positionnée directement sur un cuivre argenté, 14,6 x 10,6 cm, Bibliothèque Nationale de France, Paris.



D'autres facteurs confortent ces idées à l'image du darwinisme social, en vogue à cette époque, qui affirme l'infériorité de la femme par rapport à l'homme, de l'Église qui établit les fonctions que doit remplir une femme et enfin de la publicité qui joue un rôle éminent dans la vision de la femme par la société. Le stéréotype de la femme domestique et mère au foyer et celui du père fort et puissant responsable de sa famille rencontre un grand succès notamment auprès des populations ouvrières. De plus, les rôles de « bonne mère » et de « bonne épouse » sont mis en avant comme ce qui pourrait empêcher « le désordre social ». Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, le courant nataliste et l'importante mortalité infantile sont prégnants et questionnent la femme dans sa fonction de mère. Pour beaucoup de penseurs, le nombre important et inquiétant de décès d'enfants est l'exemple flagrant de l'incompétence parentale et *de facto*, celle des mères. Pour régler ce problème, les autorités mettent en place des solutions relatives à la « bonne préparation des mères » comme les consultations de nourrissons mais négligent totalement les autres facteurs et en particulier, l'hygiène. De plus, jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, l'accouchement ou toute autre intervention gynécologique ou obstétricale représentait un danger pour l'enfant et/ou la mère. Le monde médical ne connaît pas suffisamment le corps féminin et n'a pas encore conçu les techniques médicales que sont l'opération ou l'anesthésie. Beaucoup de femmes ne survivent pas à l'accouchement et la situation ne changera que lorsque les médecins comprendront l'importance de l'hygiène et de la stérilisation des instruments.

Le XIX^e siècle voit également le début de l'activité professionnelle des femmes : si elles endossaient déjà une quantité considérable de travail à leur domicile, elles commencent à se « professionnaliser » et à exercer des métiers « d'hommes ». Ce changement est mal perçu par la société majoritairement masculine, qui y voit un début de « décadence ». Cette médiocre perception du travail féminin se traduit par de mauvaises conditions de travail et de nombreuses inégalités souvent justifiées par la faiblesse physique des femmes. Cependant, en 1889, en Belgique, une partie de ces inégalités sont gommées grâce à une loi encadrant le travail des femmes et des enfants. Reste que, les femmes n'ont toujours pas de droit juridique puisque le Code civil de 1804 est toujours d'application. Elles demeurent majoritairement sous l'autorité de leur mari et ne possèdent aucun droit. Vers la fin du XIX^e siècle et jusqu'au début de la Première Guerre mondiale (période de la « Belle Époque »), le mouvement féministe commence à se faire entendre et une nouvelle génération de femmes milite pour l'égalité juridique.



La Grande Guerre : 1914 - 1918

La Première Guerre mondiale commence le 28 juillet 1914, avec l'entrée en guerre de l'Autriche-Hongrie face à la Serbie et prend fin avec l'armistice le 11 novembre 1918. C'est le Traité de Versailles du 28 juin 1919 qui met officiellement fin à la guerre. L'évènement déclencheur du conflit est l'assassinat de l'héritier de l'Empire austro-hongrois, l'archiduc François Ferdinand à Sarajevo, le 28 juin 1914. Les belligérants se divisent en deux camps : d'un côté la « Triple-Entente » avec la France, l'Empire Britannique et la Russie et par la suite, d'autres pays qui les rejoignent tels que la Belgique, le Japon, l'Italie, la Roumanie et les États-Unis ; et de l'autre côté, la « Triple-Alliance » constituée de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie et plus tard, de l'Empire ottoman et de la Bulgarie. Le cas de la Belgique est plus particulier car elle se trouve occupée dès l'invasion du 4 août 1914 qui viole sa neutralité.

Le début du XX^e siècle perpétue la tradition misogyne et les stéréotypes sexués. Les femmes restent et doivent rester de bonnes mères, de bonnes épouses et de bonnes domestiques. Pour ce, elles reçoivent une éducation traditionnelle axée sur les tâches domestiques qu'elles doivent accomplir et sur la manière dont elles doivent s'occuper de leurs enfants. En 1914, à l'aube de la Première Guerre mondiale, l'école primaire est rendue obligatoire pour les filles comme pour les garçons. Les autorités reconnaissent ainsi que l'enseignement des enfants, et plus particulièrement des petites filles, est fondamental puisqu'il leur permet d'apprendre leurs futurs « métiers ». Malgré cela, l'enseignement des filles demeure négligé par rapport à celui des garçons. Au cours de la Première Guerre mondiale, un intérêt particulier est porté aux enfants : on s'y intéresse davantage et c'est à cette époque que l'Œuvre Nationale de l'Enfance (ONE) est créée.

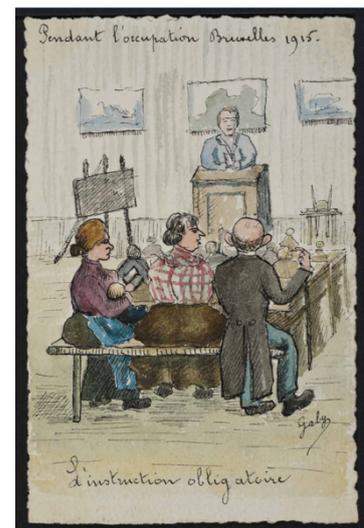
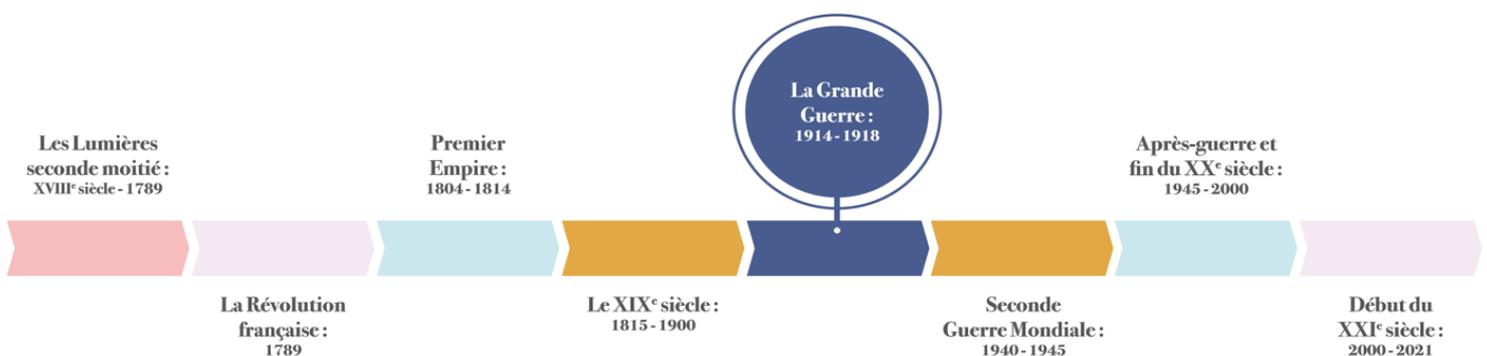


Figure 6 : *Pendant l'occupation, Bruxelles, 1915, L'instruction obligatoire, s.d., carte postale, Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles.*



Cependant, les enfants, filles comme garçons, sont entraînés et mobilisés durant la guerre. Les autorités et la société en général créent une sorte de « culture de guerre enfantine » : les enfants sont utilisés comme élément de motivation auprès des soldats, c'est pour eux et donc, pour l'avenir, qu'ils se battent. Les enfants apparaissent régulièrement sur les affiches de propagande où on peut les apercevoir auprès des mères et de leurs familles. Au-delà de cette propagande, on observe aussi une forme de « militarisation » des objets avec lesquels les enfants sont en contact : c'est le cas de leurs jouets et de leurs vêtements. Par ce biais, la société tente d'instaurer une « culture de guerre », d'insuffler aux enfants un esprit guerrier et de les convaincre de la cruauté et de la malveillance de l'ennemi. Cette philosophie développe, impose et renforce les stéréotypes sexués : les filles sont des mères et des épouses qui s'occupent de leur maison et de leurs enfants ; les garçons, eux, sont forts et sont donc associés à la guerre et au combat.

La guerre mobilise l'ensemble du corps social, en ce compris les enfants et les femmes. Celles-ci sont fortement impactées par ce conflit qui altère leur capacité à donner naissance. Pendant et après la guerre, les autorités constatent une baisse démographique importante qui s'explique autant par les pertes humaines engendrées par les combats que par un taux important de mortalité infantile. À nouveau, comme au siècle passé, on en attribue la responsabilité aux femmes sans faire grand cas des problèmes d'hygiène. Le courant nataliste, continue de mettre les femmes sous pression pour contrer la chute démographique. L'écueil grandissant de la stérilité n'arrange pas la situation puisque beaucoup de couples se trouvent dans l'incapacité de procréer. *A contrario*, la science fait de nombreux progrès et permet aux



Figure 7 : Gaillard Franz, *Femme (veuve d'un militaire de la guerre 1914 - 1918) montrant des portraits à trois enfants*, 1918, lithographie en teinte, Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles.

femmes d'avoir accès à de nouveaux moyens de contraception. Dans une société où la politique nataliste est fortement présente, celles qui contrôlent leur fécondité sont mal perçues : elles sont accusées de fuir leur destinée maternelle et d'esquiver les responsabilités qui leur incombent lorsqu'elles ont des rapports intimes. Au-delà de leur corps et de leur fécondité, c'est aussi leur vie amoureuse qui est affectée. Le départ des hommes à la guerre influe sur l'ensemble des relations conjugales : la femme à retrouver se mue en motivation pour le soldat parti au front



Ces départs accroissent le sentiment de méfiance à l'égard des épouses restées à la maison : les hommes ont peur qu'elles les trompent ou commettent des actes de déviances tels que des liaisons homosexuelles ou plaisirs solitaires. En outre, de nombreuses femmes ne voient pas leur mari revenir à la maison et deviennent veuves.

Les femmes participent aussi grandement à l'effort de guerre. Au début du conflit, elles sont invitées à aider la nation en restant chez elles, en entretenant leur domicile et en effectuant leurs tâches maternelles. Très vite, au vu de l'importante mobilisation des hommes au combat, les femmes sont appelées à combler leur absence et par conséquent, à travailler dans les champs afin de soutenir la nation. Elles commencent aussi à investir des secteurs majoritairement masculins comme l'industrie d'armement, les chemins de fer, le commerce ou les administrations. Certaines souhaitent participer directement à la guerre, en exerçant un métier dans l'armée. Elles y auront accès mais seront confinées à des tâches considérées comme « féminines » telles que celles relevant du milieu médical où elles joueront un rôle essentiel. Cette irruption de la population féminine dans le milieu professionnel finit par être mal perçue par une société qui craint une « masculinisation » des femmes et redoute que les rôles sexués traditionnels ne s'inversent. Pour beaucoup, les activités pratiquées par les femmes pendant la guerre ne doivent pas excéder la durée du conflit. Bien que corrélée à des inégalités de salaires et de conditions de travail, cette incursion dans le monde professionnel donne aux femmes l'espoir d'un début d'autonomie et l'espérance de garder leur emploi après la guerre.



Figure 8 : Pendant l'occupation, Bruxelles, 1914 - 1915. Les femmes belges travaillent pour leurs frères prisonniers, carte postale, Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles.

Enfin, la femme n'a toujours pas de droit juridique. Le Code civil de 1804 reste la base du droit appliqué dans nos régions. Les femmes demeurent sous l'autorité de leur mari et n'ont aucune autorité juridique sur leurs enfants. En 1923, une loi est votée pour interdire les moyens anticonceptionnels, toujours dans l'optique de la politique nataliste. Cependant, on observe la création de ligues et de syndicats qui visent à défendre les droits des femmes de manière générale et dans le monde du travail. Les femmes obtiennent également le droit d'ouvrir un compte épargne, de disposer de leur patrimoine comme elles l'entendent et de se défendre contre les abus de leur mari.



Seconde Guerre mondiale : 1940 - 1945

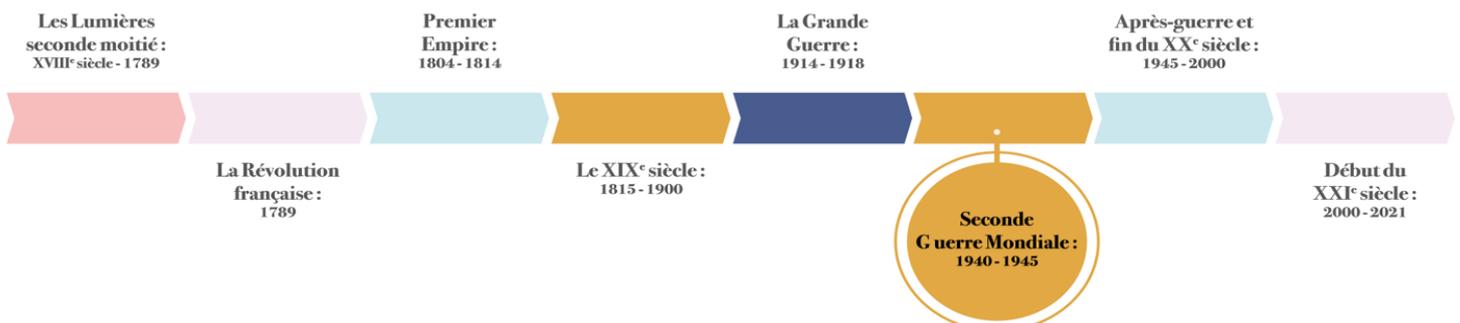
L'entre-deux-guerres correspond à la période entre la fin de la Première Guerre mondiale et le début de la Seconde Guerre mondiale (1918 - 1939). Il est notamment marqué par la crise de 1929 qui débute aux États-Unis ainsi que par l'émergence des fascismes qui s'empareront du pouvoir lors de la Seconde Guerre mondiale.

Le second conflit mondial débute le 1^{er} septembre 1939 avec l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie et prend fin en Europe, le 8 mai 1945 avec la capitulation de l'Allemagne et mondialement, le 2 septembre 1945 avec la capitulation du Japon. Les différents acteurs de cette guerre se divisent également en deux camps : d'un côté, les « Alliés » qui rassemblent les États-Unis, l'Union soviétique ainsi que le Royaume-Uni et d'autres nations qui les rejoignent plus tard ; et de l'autre côté, « l'Axe » composé de l'Allemagne nazie, du Japon ainsi que de l'Italie. Ce conflit est marqué par les nombreux crimes de guerre et le génocide de millions de Juifs, Tziganes, homosexuels, handicapés commis par le régime nazi au pouvoir. Durant le conflit, le cas de la Belgique s'avère être particulier puisque celle-ci, qui espère rester neutre durant l'été 1939, se voit rapidement contrainte de mobiliser des troupes afin de se protéger de l'envahisseur allemand. Elle finit par capituler face à l'Allemagne le 28 mai 1940.

À l'aube de la Seconde Guerre mondiale, la femme reste toujours associée aux tâches de mère, d'épouse et de domestique. La dynamique de « professionnalisation » des femmes qui avait débuté avec la Première Guerre mondiale subit un coup d'arrêt. En effet, durant tout l'entre-deux-guerres, la société décrie le travail des femmes : elle le condamne et met en place des mesures répressives destinées à décourager les mères qui ont une activité professionnelle. Paradoxalement, c'est aussi à cette époque que certains métiers jadis associés aux « qualités féminines » leur sont rendus accessibles tels que les secrétaires, les infirmières, les kinésithérapeutes ou les assistantes sociales. Néanmoins, le rôle de la femme au foyer reste priorisé et cette tendance est confortée par l'Église qui insiste autant sur le rôle de la mère au foyer que sur la redéfinition des responsabilités attribuées au sein d'une famille.



Figure 9 : La femme chez elle, 1932, publication en série imprimée, Bibliothèque Nationale de France, Paris.



L'entre-deux-guerres est aussi marqué par la montée des fascismes, systèmes politiques où l'État se trouve au centre du pouvoir et où l'on pratique l'exaltation de la Nation. Ces doctrines, influencent directement la perception de la femme au sein de la société. Elles privilégient les rôles sexués traditionnels et attribuent aux femmes les fonctions maternelles et domestiques. C'est précisément ce que redoutent la population féminine et les divers mouvements féministes. Certains sont présents depuis la fin de la Première Guerre mondiale et revendiquent, pour la plupart, l'accès au suffrage universel pour l'ensemble des femmes. Quelques lois sont votées et confèrent aux femmes certains droits. C'est le cas de la loi du 15 avril 1920 qui leur permet de voter lors des élections communales ou la loi du 20 juillet 1932 qui modifie sans encore la supprimer l'autorité maritale accordée au mari sur son épouse.

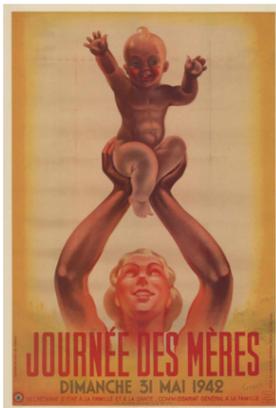
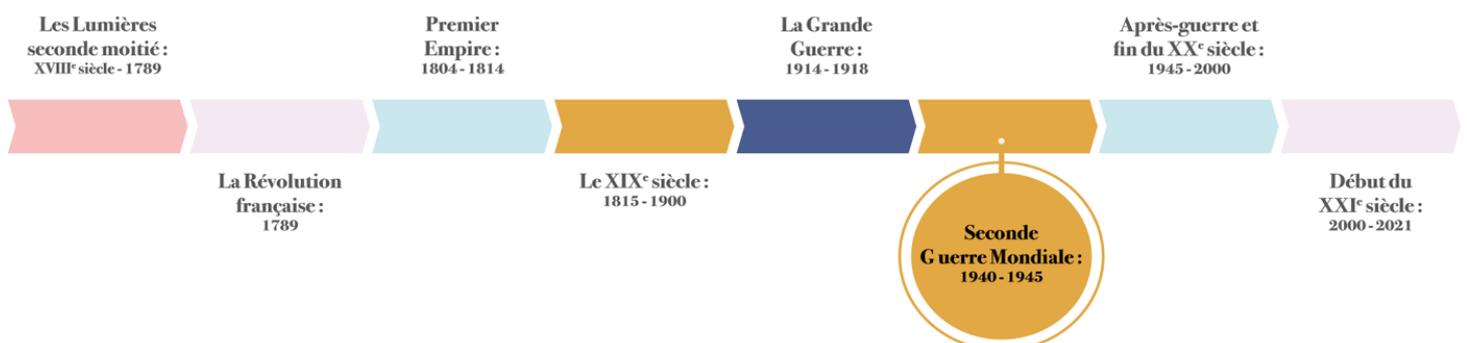


Figure 10 : Journée des mères, dimanche 31 mai 1942, 1942, 114 x 177 cm, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris.

Le courant nataliste est toujours présent durant l'entre-deux-guerres. Cela affecte directement les femmes puisqu'une loi qui favorise la répression de l'avortement ainsi que l'interdiction de la vente ou de la publicité pour des moyens anticonceptionnels est votée en 1923. C'est également à cette époque, en 1927, que l'on crée la traditionnelle fête des mères dans le but de mettre en exergue le rôle de la mère au foyer heureuse et choyée. Cependant, si la société s'attache à valoriser leur rôle de mère, leur souffrance suscite de plus en plus l'intérêt : de nombreuses enquêtes révèlent que beaucoup de mères se sentent exploitées au sein de leur foyer, en raison de l'amoncellement de tâches qu'elles doivent y effectuer en tant que mère, épouse et domestique.

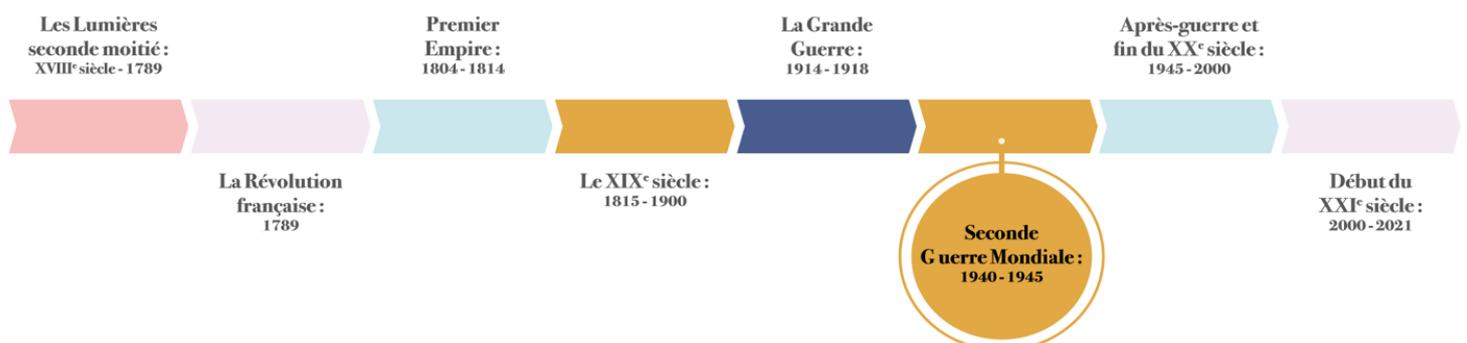
Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le statut de la femme reste inchangé : il revêt toujours les mêmes fonctions traditionnelles, dont l'entretien de son foyer. Ces aspects sont très populaires et mis en avant par les mouvements fascistes de l'époque. C'est le cas du parti rexiste, dirigé par Léon Degrelle, auquel une partie de la population adhère dont un certain nombre de femmes qui suivent une idéologie, qui va paradoxalement à l'encontre de leurs intérêts. Le parti qui se veut innovant reprend en réalité, les grandes théories traditionnelles du rôle de la femme en tant que mère au foyer.



Il établit que c'est de la mère dont dépend l'éducation des enfants et surtout, celles des jeunes filles qui doivent apprendre à devenir des bonnes mères et des bonnes épouses. Elle se doit de former parfaitement la génération future et la jeunesse de demain. D'ailleurs, le parti rexiste condamne sévèrement le travail des femmes et des mères en particulier, lequel causerait la dénatalité ainsi que le chômage des hommes.

Sous Occupation allemande, la population civile belge est régulièrement confrontée à des manques de nourriture. Plusieurs manifestations et mobilisations sont organisées pour les dénoncer. Elles sont souvent menées par des femmes sous influence communiste. Ce phénomène atteint son paroxysme le 29 mai 1941, jour-où, plus de 3000 femmes marchent dans Bruxelles pour faire entendre leurs revendications. En réponse, les autorités occupantes interdisent le parti communiste, incitateur desdites manifestations. Tout comme durant la Première Guerre mondiale, une partie de la population féminine entend participer au conflit. Pendant l'Occupation, et notamment en Belgique, de nombreuses femmes entrent dans des mouvements de résistance. Leur profil varie d'un mouvement à l'autre mais on observe deux grands types : la femme mariée qui est devenue résistante par le biais de son mari (ou par un lien familial quelconque) et la femme « indépendante » qui est souvent veuve, célibataire ou sans enfant. Au sein de ces mouvements, les stéréotypes sexués restent d'application : on confie aux femmes des postes qualifiés de « féminins » ou qui concordent avec leurs « qualités féminines » comme le secrétariat du réseau.

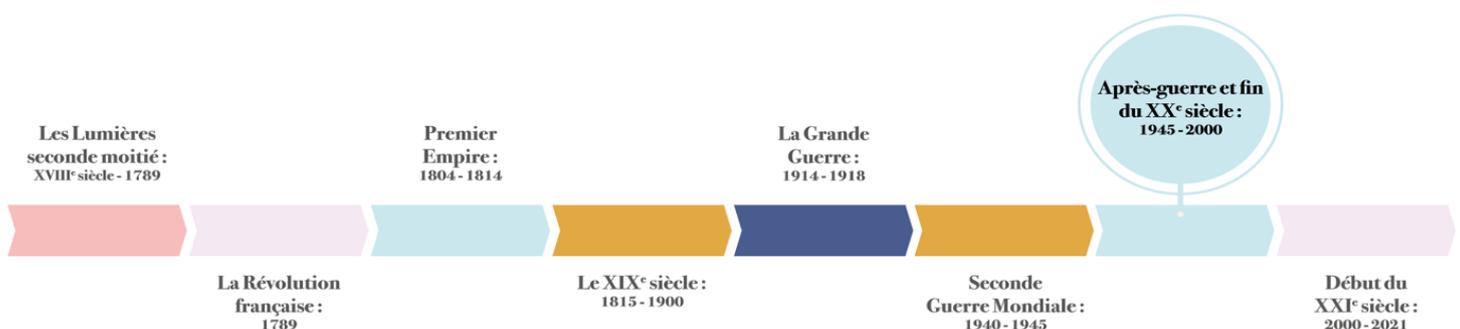
Enfin, si une partie de la population féminine veut résister à l'occupant, une autre partie choisit, la voie de la collaboration. C'est le cas des femmes qui adhèrent au mouvement fasciste rexiste, de celles qui dénoncent leur voisinage ou de celles qui facilitent la vie des occupants en leur rendant divers services. Certaines femmes entretiennent également des relations intimes et amoureuses avec les occupants et seront sévèrement réprimées lors de la Libération : elles seront tondues en expiation de leur trahison.



Après-guerre et fin du XX^e siècle : 1945 - 1950 jusqu'en 2000

L'après-guerre constitue la période qui suit directement la Seconde Guerre mondiale. Dès la fin de celle-ci, l'heure est à la reconstruction. Il s'agit d'abord de restaurer les frontières et de revenir à une situation de calme. Parallèlement, le Plan Marshall (mis en place par les États-Unis) contribue à la reconstruction matérielle et économique des États appauvris par le conflit. La reconstruction psychologique et humaine est également l'autre préoccupation majeure. Après la guerre, on observe une hausse importante de la natalité, phénomène appelé le « baby-boom ». Les événements de Mai 68 marquent également la décennie et fin de siècle. Enfin, c'est durant cette période que les tensions se cristallisent entre les États-Unis et l'Union soviétique, ce qui mène au début de la Guerre froide.

Au sortir de la guerre, de nombreux mouvements et associations féministes se déploient. La vie quotidienne des femmes a largement évolué et ces mouvements doivent s'adapter à ces changements. Beaucoup prônent un début d'égalité entre hommes et femmes dans les domaines politiques, sociaux et économiques mais le droit de vote pour l'ensemble des femmes reste leur principal objectif. Elles l'obtiennent après plus de trois ans de discussion, le 19 février 1948. Cette même année, on enregistre une autre avancée majeure en matière de droits des femmes : la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Ce texte affirme que l'ensemble des êtres humains naissent libres et égaux en droits et qu'aucune distinction ne peut être faite selon le sexe. Même si elle n'a pas de réelle portée juridique, cette Déclaration n'en reste pas moins très importante au niveau de la symbolique. D'autres avancées concourent à une réelle évolution des droits des femmes : de nombreux métiers leur deviennent accessibles (les matières diplomatiques en 1945, la magistrature à partir de 1948 et la carrière dans le domaine du notariat en 1950), tandis que la puissance maritale exercée par l'homme sur son épouse est révoquée par la loi de 1958. Cette dernière consacre l'égalité entre les époux et abolit tout rapport de force. On acte aussi la création du congé de maternité le 17 mars 1948.

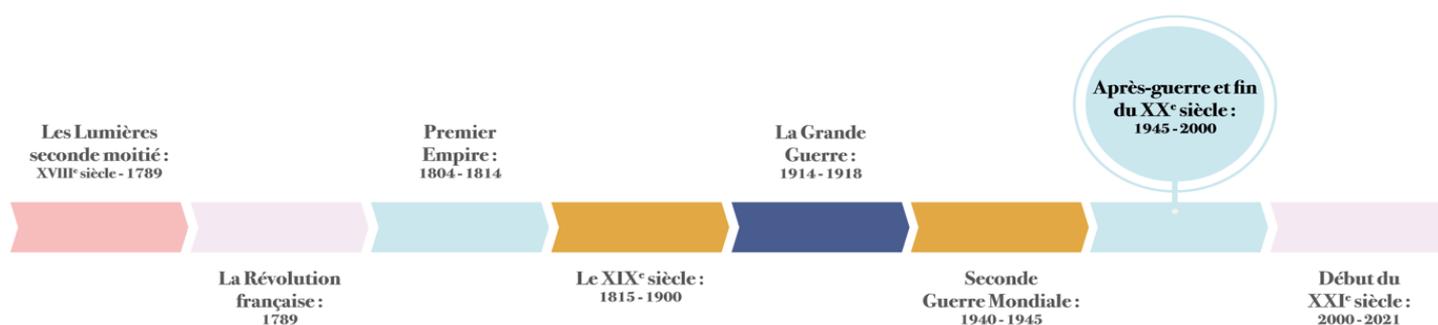


Si l'on note de grandes avancées en matière de droits, les femmes restent tout de même cloitrées dans leurs rôles traditionnels d'épouse, de mère et de domestique. Ces stéréotypes sexués sont perçus comme un idéal familial absolu par une grande partie de la population au sortir de la guerre même si on remarque aussi, notamment dans les livres d'éducation pour les petites filles, une légère tendance au changement avec des rôles moins « figés ». A *contrario*, l'arrivée de la télévision dans les foyers dessert la place de la femme au sein de la société. Bon nombre d'émissions de télévision ou de publicités confortent les stéréotypes traditionnels : ces programmes s'adressent aux femmes en leur parlant de cuisine, de ménage, de nettoyage, d'éducation, de consommation ou d'enfants. Les publicités, en particulier, vantent les qualités d'appareils électroménagers ou de certains produits d'entretien. S'il est vrai que ces avancées matérielles offrent un réel gain de temps pour les femmes, elles renforcent aussi l'image de la « ménagère » par la représentation de la mère de famille parfaite ou du bonheur familial par excellence. Enfin, le « baby-boom » accentue aussi le rôle de la femme en tant que mère.



Figure 11 : Moulinex, *Pour elle un Moulinex, pour lui des bons petits plats, s.d.*

Le travail des femmes est toujours décrié par la société. Il ferait obstacle à l'harmonie familiale et à la conception d'enfants. Cependant, il faut relever que durant cette décennie d'après-guerre, certains aspects de la vie des femmes bénéficient d'un début « d'adoucissement » des points de vue. C'est le cas pour le travail des femmes puisque la société commence à l'admettre, même si elle continue d'insister sur l'importance du devoir maternel qui leur incombe. Ce lent progrès des mentalités convient à beaucoup de femmes qui souhaitent gagner leur indépendance et sortir de leur foyer. Enfin, si celles-ci sont de plus en plus présentes sur le marché du travail, elles subissent toujours de profondes inégalités salariales. C'est précisément ce sur quoi s'attarde le Traité de Rome de 1957 qui demande aux pays signataires l'instauration d'une égalité salariale entre hommes et femmes. En Belgique, l'État refuse de s'y soumettre et ce rejet provoque de grandes manifestations féminines. Ce n'est que le 4 août 1978 que la Belgique s'y pliera. À partir des années 1960 jusqu'au début des années 1970, la vie des femmes commence réellement à évoluer. Ces changements sont perceptibles dès le plus jeune âge puisqu'ils touchent l'éducation des enfants et

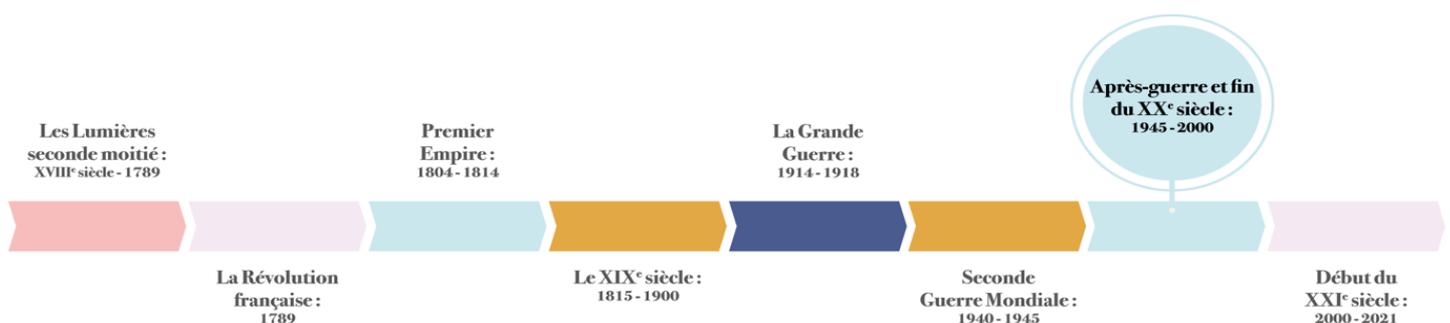


particulièrement, celle des petites filles. Non seulement l'enseignement devient plus ouvert et moins axé sur les stéréotypes sexués mais en plus, la mixité filles/garçons est rendue obligatoire dans l'ensemble des écoles dès les années 1970. L'accès aux formations professionnelles pour les jeunes filles deviendra rapidement obligatoire (1978). De leur côté, les mouvements féministes continuent de faire entendre leur voix et de militer afin d'acquérir de nouveaux droits.

On associe souvent aux événements de Mai 68 le renouveau du féminisme déjà présent jusque-là : il s'agit du « néo-féminisme ». Ces membres revendiquent une répartition égale des charges domestiques ainsi que des devoirs maternels qui représentent un réel obstacle à l'égalité des sexes. Pour ce nouveau féminisme, ces devoirs maternels et domestiques assujettissent la femme à une sorte de « servage ». Afin de diffuser et de faire entendre ce message, des associations se créent au début des années 1970. Elles s'attachent à dénoncer la charge colossale de travail que la femme doit supporter dans son foyer et l'ensemble des discriminations auxquelles elle doit faire face dans les domaines politiques, sociaux, culturels, professionnels et éducatifs. S'ils font de plus en plus entendre leur voix, les mouvements féministes n'arrivent cependant pas encore à leurs fins : il existe toujours une inégalité de répartition des tâches domestiques entre hommes et femmes. Même si l'homme y participe davantage, il ne s'enquiert que des tâches considérées comme « créatives » ou « plaisantes » telles que le jardinage, le bricolage ou les promenades des enfants. À l'inverse, la femme continue de réaliser les tâches avilissantes et fatigantes comme faire la cuisine, nettoyer, s'occuper des enfants malades, etc. Au niveau de la sexualité et de la fécondité des femmes, de réels progrès apparaissent. En premier lieu, l'apparition de la pilule contraceptive en 1964 change drastiquement la manière de penser la sexualité. Cela permet non seulement aux femmes de la contrôler mais aussi de la dissocier pleinement de la reproduction. Il s'agit pour bon nombre d'entre elles de l'esquisse d'une vie affective épanouissante. De plus, le 19 juillet 1973, une loi lève totalement l'interdiction de publicité autour des moyens contraceptifs. Au-delà de l'apparition et de ces moyens, l'avortement reste une revendication difficile à porter.

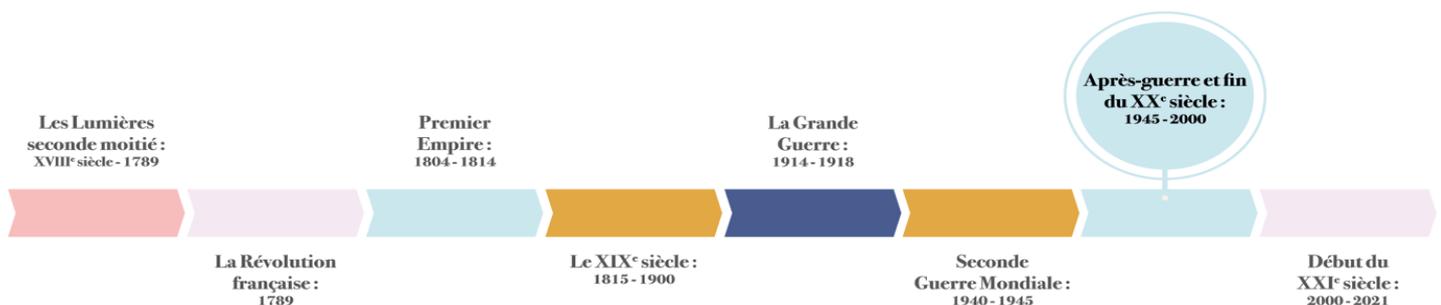


Figure 12 : *C'est tout de même plus chouette de vivre quand on est désiré : avortement et contraception libres et gratuits, 1973, affiche, 77 x 60 cm, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris.*



Alors que les mouvements féministes sont convaincus que l'interdiction du droit à l'avortement est un frein à l'émancipation de la femme, la société et les autorités campent sur leurs positions. Cette situation entraîne de nombreuses arrestations de médecins ayant pratiqué des interruptions de grossesse et de femmes ayant été avortées (majoritairement dans les années 1970 et 1980). Malgré l'interdiction, le nombre d'avortements clandestins ne diminue pas. Au contraire, il explose et fait augmenter par la même occasion le nombre de décès chez les femmes. Ce n'est qu'une décennie plus tard que l'avortement sera dépénalisé (loi du 3 avril 1990). Enfin, au début des années 1970, la société commence à reconnaître le droit de bénéficier d'une éducation sexuelle ainsi que celui de gérer sa fécondité et le nombre de naissances, pour les couples et plus particulièrement pour les femmes. Cette reconnaissance est rendue officielle lors de la Conférence de Téhéran en 1968. Cette volonté de gestion des naissances commence à se faire ressentir au cours des années 1970 puisque la Belgique ne compte alors qu'un faible taux de natalité. Cela s'explique par la volonté de réduire le nombre d'enfants chez les couples mais également par le fait que les parents préfèrent investir dans l'éducation d'un seul enfant plutôt que d'en avoir plusieurs. Concernant la parentalité, celle-ci aussi évolue : le mariage n'est plus le cadre traditionnel de toute relation, le divorce se démocratise largement et l'on voit apparaître de plus en plus de familles monoparentales.

La seconde moitié et la fin du XX^e siècle permettent aux femmes d'acquérir une série de droits au niveau de leur rôle de mère et d'épouse ainsi qu'au niveau de leurs activités professionnelles. Tout d'abord, une série de lois sont votées concernant la maternité, la parentalité et la conjugalité. En 1967, le congé de maternité passe à 14 semaines au lieu de 12 et il est désormais interdit pour les employeurs de licencier une femme pour cette raison. En 1983, la loi interdit à tout employeur de refuser d'embaucher une femme en raison de sa grossesse. De même, en vertu de la loi du 1^{er} juillet 1974, il est admis que les deux parents ont une autorité pleine et entière sur leur(s) enfant(s) et qu'ils sont tous les deux compétents concernant leur éducation. En 1989, l'État dépénalise le viol entre les époux et met un terme à la longue tradition du « devoir conjugal ». Ensuite, les lois concernant le travail des femmes leur garantissent le même accès que les hommes à l'emploi et à la formation professionnelle (1976). Enfin, l'État belge met en place des organes exclusivement dédiés à la défense des droits des femmes : c'est le cas de la Commission consultative du statut de la femme qui accompagne le Ministère des Affaires étrangères, de la Commission du travail des femmes qui accompagne le Ministère de l'Emploi et du travail en 1975 et du Conseil de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes en 1993.



Début du XXI^e siècle – 2000 - 2021

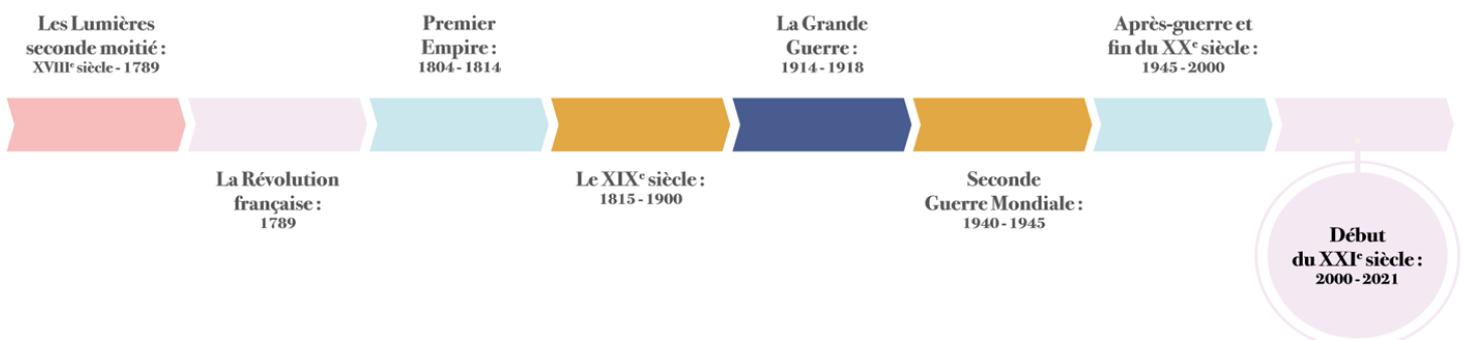
Le XXI^e siècle s'inscrit dans la continuité des mouvements et des avancées féministes de la seconde moitié du XX^e siècle. Ce que l'on qualifie généralement de « troisième vague » du mouvement féministe apparaît dans les années 1990 et se poursuit tout au long des années 2000 et 2010. Cette nouvelle « vague » est totalement différente des précédentes. Elle est marquée par un ensemble de nouvelles identités politiques et culturelles qui changent radicalement les thématiques traditionnelles auxquelles le féminisme d'antan se consacrait.

Tout au long du XXI^e siècle, des questions relatives à la sexualité telles que l'homosexualité, l'homophobie, la transphobie ou les maladies sexuellement transmissibles comme le sida sont portées par les mouvements féministes. Ceux-ci s'impliquent également dans d'autres combats liés, fut-ce partiellement à la cause des femmes : la gestation pour autrui, l'adoption, le mariage pour tous et l'homoparentalité. Ce nouveau féminisme s'inscrit dans un contexte tout à fait différent du précédent avec l'apparition des nouvelles technologies numériques (ordinateur, téléphone mobile, internet, etc.), la navigation en ligne et la création des réseaux sociaux.

Il entraîne aussi, dès les années 2010, un intérêt particulier pour l'histoire des femmes et surtout, l'étude du genre qui bénéficie même, dans certaines universités, de la création de master dédié. Ce féminisme s'attache à dénoncer l'ensemble des inégalités qui subsistent. C'est le cas des violences sexuelles faites aux femmes qui sont encore fortement banalisées. En 2017, cette problématique éclate au grand jour et dans le monde entier avec la création du #MeToo par l'actrice américaine Alyssa Milano. Cette dernière dénonce le harcèlement ainsi que les agressions sexuelles que le producteur cinématographique hollywoodien Harvey Weinstein a commises sur elle.

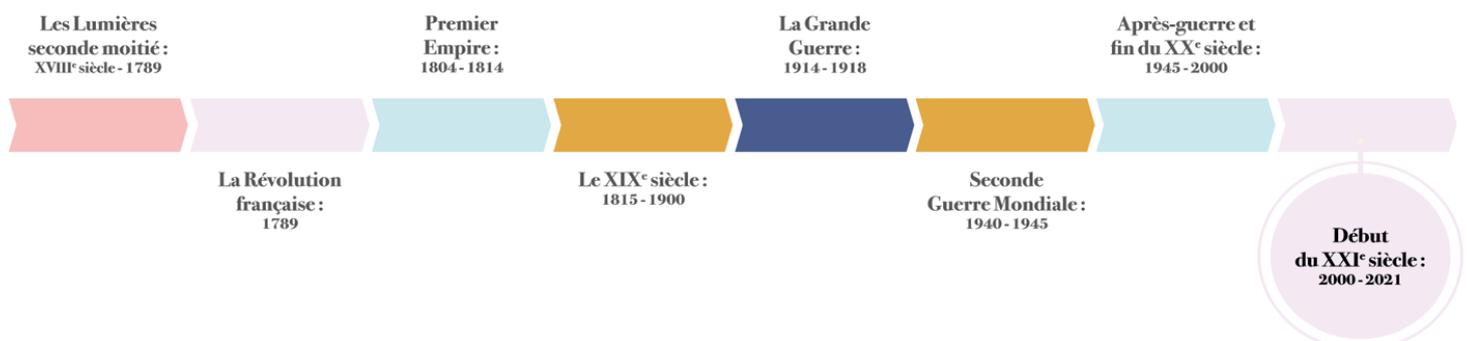


Figure 13 : Mouvement #MeToo, 29 octobre 2017, Place de la République, Paris, Photo de Somer. ©Belga.



Grâce au retentissement mondial, ce sont des centaines de milliers de femmes qui prennent la parole sur les réseaux sociaux et qui dénoncent les agressions et leurs auteurs. En France, le mouvement trouve un écho important avec *#BalanceTonPorc*, ainsi que dans le milieu musical avec la chanteuse belge Angèle qui interprète la chanson *Balance Ton Quoi* en 2018. Depuis le début de ce mouvement, de nombreuses dénonciations ont lieu comme dans le milieu des arts où, en 2019, la comédienne Adèle Haenel accuse le réalisateur Christophe Ruggia d'attouchements sur mineure lorsqu'elle était adolescente. Cette même année, le réalisateur Roman Polanski est également accusé d'agression et de viol sur mineur. Il avait déjà été condamné en 1977 aux États-Unis pour abus sexuel sur mineur. Au-delà des violences sexuelles, ce sont également le cyberharcèlement sexuel et sexiste ainsi que les féminicides qui sont combattus et pour lesquels des campagnes de sensibilisation sont menées par les mouvements féministes. Ces mêmes mouvements s'attachent aussi à dénoncer cette inégalité salariale qui, bien qu'interdite en Belgique depuis 1978, persiste toujours.

Ces différents combats et manifestations s'accompagnent d'une forte critique des mouvements féministes. On les accuse de participer au processus de « victimisation » des femmes. Ces mêmes mouvements doivent aussi faire face aux critiques qui tentent de les décrédibiliser en recourant aux registres du physique et du corporel féminin, fortement normés, afin d'essayer de déstabiliser lesdits mouvements. Ces attaques renforcent d'autant plus ces derniers dans le sentiment qu'il est impératif de défendre les libertés des femmes et les droits qu'elles ont sur leur corps. Des campagnes sont organisées afin de déconstruire les stéréotypes sexués « hétéronormés » quant au physique des femmes. C'est le cas, par exemple, de la grossophobie (hostilité envers les personnes en surpoids) et de l'âgisme (nécessité pour les femmes de rester jeunes). Les femmes revendiquent la fierté de leurs imperfections et n'entendent pas les cacher pour se formater aux normes établies par la société. L'une des autres revendications du mouvement féministe est la parité et la mixité au sein de la société. On les voit apparaître au travers de l'écriture inclusive, des changements de règles grammaticales ainsi que les changements de nom d'épouse. Au XXI^e siècle, le féminisme entretient aussi un lien étroit avec l'écologie, une thématique fortement présente depuis le milieu des années 2010. Ce courant en plein essor porte le nom « d'éco-féminisme ».



Patrimoine/Matrimoine

Cette exposition a été montée dans le cadre de la 33^e édition des Journées européennes du Patrimoine en Wallonie. En France, depuis 2015, les Journées du Matrimoine leurs font écho en visibilisant l'héritage des mères ainsi que leurs œuvres. La Belgique, ou tout du moins la Région de Bruxelles-Capitale, a emboité le pas en 2018 en créant ses Journées du Matrimoine. Celles-ci s'attachent à mettre en valeur l'héritage matrimonial bruxellois (social, historique, sculptural et architectural) mais aussi, le patrimoine actuel, que cela soit dans le domaine féministe, politique ou artistique. Ces initiatives pourraient se développer ailleurs en Belgique et dans d'autres pays pour rétablir l'égalité culturelle matri.patri.moine.



Veillez accepter, Mesdames, ces quelques mots comme un hommage
À votre gentie que j'admire, qui crée en chaque homme un orage
Au cinéma ou dans la vie, vous êtes les plus beaux personnages
Et sans l'avouir, vous tenez nos cœurs et nos pensées en otages
Veillez accepter, Mesdames, cette déclaration
Comme une tentative honnête de réparation
Face au profond machisme de nos coutumes, de nos cultures
Dans le Grand Livre des humains, place au chapitre de la rupture
Vous êtes infiniment plus subtiles, plus élégantes et plus classes
Que la gentie masculine qui parle fort, prend toute la place
Et si j'apprécie des deux yeux quand tu balances ton corps
J'applaudis aussi des deux mains quand tu balances ton porc
Derrière chaque homme important se cache une femme qui l'inspire
Derrière chaque grand être humain précède une mère qui respire
La femme est l'avenir de l'homme écrivait l'poète
Eh bien, l'avenir s'est installé et depuis belle lurette

Vous êtes nos muses, nos influences, notre motivation et nos vices
Vous êtes Simone Veil, Marie Curie, Rosa Parks, Angela Davis
Vous êtes nos mères, vous êtes nos sœurs, vous êtes caissières, vous êtes docteurs
Vous êtes nos filles et puis nos femmes, nous, on vacille pour votre flamme

Comment ne pas être en admiration et sans commune mesure
Pour celles qui portent et fabriquent pendant neuf mois notre futur
Pour celles qui cumulent plusieurs emplois et ce, sans sourciller
Celui qu'elles ont dans la journée et le plus grand: mère au foyer
Veillez accepter, Mesdames, cette réelle admiration
De votre force, votre courage et votre détermination
Veillez accepter, Mesdames, mon aimable faiblesse
Face à votre fragilité, votre empathie, votre tendresse
Veillez accepter, Mesdames, cette petite intro
Car l'avenir appartient à celles qu'on aime trop
Et pour ne pas être taxé de premier degré d'anthologie
Veillez accepter Mesdames cette délicate démagogie

You are the only one, you are the only
You are the only one, the only
You are the only one, you are the only one
You are, yes, you are

Vous êtes nos muses, nos influences, notre motivation et nos vices
Vous êtes Simone Veil, Marie Curie, Rosa Parks, Angela Davis
Vous êtes nos mères, vous êtes nos sœurs, vous êtes caissières, vous êtes docteurs
Vous êtes nos filles et puis nos femmes, nous, on vacille pour votre flamme

Grand Corps Malade, *Mesdames*, 2020.

Illustrations

Figure 1 : Eugène Delacroix, *La Liberté guidant le peuple*, 1830, peinture à l'huile sur toile, 260 x 325 cm, Département des peintures du Musée de Louvre, Paris.



Figure 2 : Jean-Baptiste Lesueur, *Club des citoyennes républicaines révolutionnaires*, 1791, Musée Carnavalet, Paris.



Figure 3 : Code Napoléon. Edition originale et seule officielle, 1807, imprimerie impériale, Paris, 1807, Bibliothèque Nationale de France, Paris.

CODE NAPOLEON.

ÉDITION ORIGINALE ET SEULE OFFICIELLE.



Haactr.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M. DCCC. VII.



Figure 4 : Illustration provenant de l'œuvre suivante, conservée à la Bibliothèque Nationale de France : Erckmann-Chatrian, *Histoire d'un paysan*, 1789-1815, illustrée par Schuler Théophile et gravures réalisées par Pannemaker Adolphe François, Paris, 1886.



... nous avons les droits de l'homme en plus, je mourrais content. (Page 109.)

Figure 5: Perraud François, *Groupe familial de cinq personnes : parents et trois filles*, 1814 – 1855, photographie positionnée directement sur un cuivre argenté, 14,6 x 10,6 cm, Bibliothèque Nationale de France, Paris.



Figure 6 : Pendant l'occupation, Bruxelles, 1915, L'instruction obligatoire, carte postale, s.d., Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles.



Figure 7 : Gaillard Franz, *Femme (veuve d'un militaire de la guerre 1914 – 1918) montrant des portraits à trois enfants*, 1918, lithographie en teinte, Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles.



Figure 8 : Pendant l'occupation, Bruxelles, 1914 - 1915. Les femmes belges travaillent pour leurs frères prisonniers, carte postale, Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles.



Figure 9 : *La femme chez elle*, 1932, publication en série imprimée, Bibliothèque Nationale de France, Paris



Figure 10 : *Journée des mères, dimanche 31 mai 1942*, 1942, 114 x 177 cm, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris.



Figure 11 : Moulinex, Pour elle un Moulinex, pour lui des bons petits plats, s.d.

pour ELLE un Moulinex
pour LUI des bons petits plats

LE ROBOT CHARLOTTE

Machine à grand rendement

Une petite usine complète
Démontage et nettoyage instantanés.

88 NF

Régle, coupe, tranche légumes et fromages.

Presse-fruit : oranges, citrons, pamplemousses.

HACHOIS-MERCIER
avec Bloc Dégout
L'ensemble de combiné

49 NF
12,00 NF
59,00 NF

SECHÉ-CHEVEUX
ultra-léger.
Rendement instantané
jusqu'à 700 °C

19 NF
2,00 NF

BATTEUR
3 jeux de 2 fouets
éjectables automatiquement.

28 NF
60

MIXER-BABY
le mélange en 11 secondes !
à 1 litre 1,50 NF.

34 NF
50

Moulinex

PREMIÈRE QUALITÉ PAR LA PRODUCTION DE MASSE

Figure 12 : *C'est tout de même plus chouette de vivre quand on est désiré : avortement et contraception libres et gratuits*, 1973, affiche, 77 x 60 cm, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris.



Figure 13 : Mouvement #MeToo, 29 octobre 2017, Place de la République, Paris, Photo de Somer. © Belga.



Figure 14: Affiche 33^e édition des Journées européennes du Patrimoine en Wallonie, « Femmes & Patrimoine ».

FEMMES & PATRIMOINE



11-12.09.2021 33^e ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE EN WALLONIE

Editeur imprimé: Anabel Fourment, SNC, 1050, Avenue de l'Europe, 4, 1050 Bruxelles



NUMÉRO VERT : 1718
WWW.JOURNEESDUPATRIMOINE.BE
SUIVEZ-NOUS SUR  

Bibliographie

Général

1. BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (éd.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme, de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006 (Archives du féminisme).
2. BEAUVALET - BOUTOUYRIE Scarlett et BERTHIAUD Emmanuelle, *Le Rose et le Bleu. La fabrique du féminin et du masculin. Cinq siècles d'histoire*, Paris, Belin, 2016.
3. DUBY GEORGES, FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle, *Histoire des femmes en Occident. 4. Le XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1991.
4. DUBY Georges, PERROT Michelle, THÉBAUD Françoise (éd.), *Histoire des femmes en Occident. 5. Le XX^e siècle*, Paris, Plon, 1992.
5. GRIMAL Pierre (éd.), *Histoire mondiale de la femme. 4 : Sociétés modernes et contemporaines*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1974.
6. MARISSAL Claude, *Mères et pères, le défi de l'égalité. Belgique, 19^e - 21^e siècle*, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2018.
7. NEYRAND Gérard, « Une histoire de l'enfance et de l'enfant du XVIII^e siècle à nos jours », dans PALACIOS Marcela, *Enfants, sexe innocent ? Soupçons et tabous*, Paris, Autrement, 2005, p. 7 - 20.
8. RIPA Yannick, *Les femmes, actrices de l'histoire. France, de 1789 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010.

Les Lumières : seconde moitié XVIII^e siècle-1789

9. COQUARD Olivier, *Lumières et révolutions : 1715 - 1815*, Paris, PUF, 2014.
10. DESTAIN Christian, *Les Lumières*, Paris, Le Cavalier Bleu éditions, 2008.
11. DIDIER Béatrice, « Les femmes et la diffusion des Lumières », dans *L'homme et la nature*, vol. 7, 1998, p. 23 - 52.
12. KNIBIEHLER Yvonne, « Les médecins des Lumières et la "nature féminine" », dans MORIN - ROTUREAU Évelyne (éd.), *Combats de femmes 1789 - 1799. La Révolution exclut les citoyennes*, Paris, Autrement, 2003 (Mémoires / Histoire), p. 127 - 141.

Révolution française : 1789

13. BADINTER Élisabeth, GUBIN Éliane, DE MONTGOLFIER Bernard (e.a), *Les femmes au temps de la Révolution française. Vrouwen in de Franse Revolutie. Catalogue de l'exposition organisée par la Banque Bruxelles Lambert du 31 mars au 15 mai 1989*, Bruxelles, Banque Bruxelles Lambert, 1989.
14. BIARD Michel et DUPUY Pascal, *La Révolution française, dynamique et rupture. 1787 - 1804*, Paris, Armand Colin, 2016 (Collection U), p. 43 - 62, p. 63 - 84.

15. GUBIN Éliane, *Les révolutions du XVIII^e siècle et les femmes. Document réalisé par le Centre d'Archives et de Recherches pour l'Histoire des femmes et présenté dans l'exposition Géricault, fragmenten van mededogen. Les jupons de la révolution*, Bruxelles, Centre d'Archives pour l'histoire des femmes (CARHIF), 2014.
16. GODINEAU Dominique, « Filles de la liberté et citoyennes révolutionnaires », dans DUBY GEORGES, FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle, *Histoire des femmes en Occident. 4. Le XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1991, p. 27 - 42.
17. GODINEAU Dominique, *Les femmes dans la France moderne : XVI^e - XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2015 (Collection U. Histoire).
18. KNIBIEHLER Yvonne, « Les médecins des Lumières et la "nature féminine" », dans MORIN - ROTUREAU Évelyne (éd.), *Combats de femmes 1789 - 1799. La Révolution exclut les citoyennes*, Paris, Autrement, 2003 (Mémoires / Histoire), p. 127 - 141.
19. MARTIN Jean-Clément et THIVOLET Marc, « Révolution française », dans *Encyclopaedia Universalis*, en ligne, URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/revolution-francaise/>, (consulté le 19 juillet 2021).
20. MINVIELLE Stéphane, *La famille en France à l'époque moderne (XVI^e - XVIII^e siècle)*, Paris, Armand Colin, 2010 (Collection U. Histoire).
21. VIENNOT Éliane, « Refermer la parenthèse, préparer l'avenir (1795 - 1904) », dans VIENNOT Éliane, *Et la modernité fut masculine : la France, les femmes et le pouvoir 1789 - 1804*, Paris, Perrin, 2016, p. 244 - 298.

Premier Empire : 1804-1814

22. ARNAUD-DUC Nicole, « Les contradictions du droit », dans DUBY GEORGES, FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle, *Histoire des femmes en Occident. 4. Le XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1991, p. 87 - 117.
23. MARISSAL Claude, *Mères et pères, le défi de l'égalité. Belgique, 19^e - 21^e siècle*, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2018.
24. REY Jean-Philippe, *Histoire du Consulat et du Premier Empire*, Paris, Perrin, 2016 (Collection « Synthèse Historique »).
25. ROGER Rebecca et THÉBAUD Françoise, *La fabrique des filles : l'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Paris, Textuel, 2010.
26. TETU Jean-François, « Remarques sur le statut juridiques de la femme au XIX^e siècle », dans BELLET Roger, *La femme au XIX^e siècle*, 2^e édition, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1979, p. 5 - 16.
27. VIENNOT Éliane, « Refermer la parenthèse, préparer l'avenir (1795 - 1904) », dans VIENNOT Éliane, *Et la modernité fut masculine : la France, les femmes et le pouvoir 1789 - 1804*, Paris, Perrin, 2016, p. 244 - 298.

Le XIX^e siècle : 1815-1900

28. ARNAUD-DUC Nicole, « Les contradictions du droit », dans DUBY GEORGES, FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle, *Histoire des femmes en Occident. 4. Le XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1991.

29. ASSELAIN Jean-Charles, DELFAUD Pierre, GUILLAUME Pierre (e.a.), *Précis d'histoire européenne. Du 19^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2015 (Collection U).
30. MARISSAL Claude, *Mères et pères, le défi de l'égalité. Belgique, 19^e - 21^e siècle*, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2018.
31. PAVARD Bibia, ROCHEFORT Florence et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Chapitre III. L'espoir égalitaire de 1848 », dans PAVARD Bibia, ROCHEFORT Florence et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Ne nous libérez pas, on s'en charge*, Paris, La Découverte, 2020, p. 55 - 70.
32. POULAIN Michel et TABUTIN Dominique, « La surmortalité des petites filles », dans COURTOIS Luc, PIROTTE Jean et ROSART Florence, *Femmes des années 80 : un siècle de condition féminine en Belgique (1889 - 1989)*, Louvain-la-Neuve, Academia, 1989.
33. SERVAIS Paul, « La femme dans le monde médical. La patiente de 1890 à 1990 », dans COURTOIS Luc, PIROTTE Jean et ROSART Florence, *Femmes des années 80 : un siècle de condition féminine en Belgique (1889 - 1989)*, Louvain-la-Neuve, Academia, 1989.
34. TETU Jean-François, « Remarques sur le statut juridiques de la femme au XIX^e siècle », dans BELLET Roger, *La femme au XIX^e siècle*, 2^e édition, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1979, p. 5 - 16.

La Grande Guerre : 1914-1918

35. BECKER Jean-Jacques, « Chapitre 2 - Les entrées en guerre », dans BARTOV Omer, BECKER Jean-Jacques, BURRIN Philippe (e.a), *Les sociétés en guerre. 1911 - 1946*, Paris, Armand Colin, 2003 (Collection U), p. 29 - 46.
36. CABANES Bruno, « Chapitre 5 - Sortir de la Première Guerre mondiale (1918 - début des années 1920) », dans BARTOV Omer, BECKER Jean-Jacques, BURRIN Philippe (e.a), *Les sociétés en guerre. 1911 - 1946*, Paris, Armand Colin, 2003 (Collection U), p. 79 - 98
37. GUBIN Éliane et DE SMAELE Henk, *Femmes et hommes en guerre, 1914 - 1918 : gender @ war*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2015.
38. HUSS Marie-Monique, *Histoires de familles 1914 - 1918 : cartes postales et culture de guerre*, Paris, Noësis, 2000.
39. MARISSAL Claude, *Mères et pères, le défi de l'égalité. Belgique, 19^e - 21^e siècle*, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2018.
40. MARISSAL Claudine, *Protéger le jeune enfant : enjeux sociaux, politiques et sexués (Belgique, 1880 - 1940)*, Bruxelles, Éditions de l'Université libre de Bruxelles, 2014 (Histoire (ULB)).
41. MORIN-ROTUREAU Évelyne, *Combats de femmes 1914 - 1918. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Paris, Autrement, 2004 (Mémoires / Histoire).
42. SERVAIS Paul, « La femme dans le monde médical. La patiente de 1890 à 1990 », dans COURTOIS Luc, PIROTTE Jean et ROSART Florence, *Femmes des années 80 : un siècle de condition féminine en Belgique (1889 - 1989)*, Louvain-la-Neuve, Academia, 1989.
43. THÉBAUD Françoise et PERROT Michelle, *Les femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, 2013.

44. THÉBAUD Françoise, « Penser les guerres du XX^e siècle à partir des femmes et du genre. Quarante ans d'historiographie », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, vol. 39, 2014, p. 157 - 182.

Seconde Guerre mondiale : 1940-1945

45. ASSELAIN Jean-Charles, DELFAUD Pierre, GUILLAUME Pierre (e.a.), *Précis d'histoire européenne. Du 19^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2015 (Collection U).
46. BARD Christine, « Les vaincues de l'an 40 », dans MORIN-ROTUREAU Évelyne, *1939 - 1945 : combats de femmes*, Paris, Autrement, 2001, p. 15 - 31.
47. BEN DJAFFAR Lamia, « Les femmes et l'Ordre nouveau en Belgique francophone, 1936 - 1945 », dans *Cahiers d'histoire du Temps présent*, n° 4, 1998, p. 143 - 171.
48. BERSTEIN Serge et MILZA Pierre (éd.), *L'année 1947*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, p. 229 - 271.
49. DEBRUYNE Emmanuel, « Invasion 40 - La Belgique face à ses "ennemis de l'intérieur". Entre peur et impuissance », dans MARTENS Stefan et PRAUSER Steffen (éd.), *La guerre de 1940 : se battre, subir, se souvenir*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016 (Collection Histoire & Civilisations), p. 87 - 100.
50. DEBRUYNE Emmanuel, « Les femmes dans les services de renseignement belges », dans VANDENBUSSCHE Robert, *Femmes et résistance en Belgique et en zone interdite*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 2007 (Histoire et littérature du Septentrion (IRHIS ; 38), p. 45 - 56.
51. DEVOS Wannes, JAUPART Michel, GONY Kevin, *Guerre, occupation, libération : Belgique, 1940 - 1945*, Bruxelles, Racine, 2019.
52. JACQUES Catherine, « Le féminisme en Belgique de la fin du XIX^e siècle aux années 1970 », dans *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°7 - 8, 2009, p. 5 - 54.
53. KESTELOOT Chantal, « Femmes contre la faim et... contre l'occupant », dans *Belgium WWII*, en ligne, URL : <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/femmes-dans-la-collaboration.html>, (consulté le 20 juillet 2021).
54. MAERTEN Fabrice, « Femmes dans la résistance », dans *Belgium WWII*, en ligne, URL : <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/femmes-dans-la-resistance.html>, (consulté le 20 juillet 2021).
55. MARISSAL Claude, *Mères et pères, le défi de l'égalité. Belgique, 19^e - 21^e siècle*, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2018.
56. MORIN-ROTUREAU Evelyne, *1939 - 1945 : combats de femmes : Françaises et Allemandes, les oubliées de l'histoire*, Paris, Autrement, 2001 (Autrement. Série Mémoires ; 74).
57. PINEAU Frédéric, RUÉDY François, *Femmes en guerre : 1940 - 1946*, Antony, ETAI, 2013.
58. QUÉTEL Claude, *La Seconde Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2018.
59. ROEGES Mathieu, « Femmes dans la collaboration », dans *Belgium WWII*, en ligne, URL : <https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/femmes-dans-la-collaboration.html>, (consulté le 20 juillet 2021).

60. SCHWARTZ Paula, « Résistance et différence des sexes : bilan des perspectives », dans *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, vol. 1, n° 1, 1995, en ligne, URL : <http://journals.openedition.org/cliio/516>, (consulté le 2 juillet 2021).

Après-guerre et fin XX^e siècle : 1945-1950 jusqu'en 2000

61. ASSELAIN Jean-Charles, DELFAUD Pierre, GUILLAUME Pierre (e.a.), *Précis d'histoire européenne. Du 19^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2015 (Collection U).
62. BARD Christine, *Les femmes dans la société française au 20^e siècle*, réimpression, Paris, Armand Colin, 2003 (Collection U. Histoire).
63. BEAUTHIER Régine, *La modernisation de la sexualité (19^e - 20^e siècles)*, Bruxelles, ULB, 2010.
64. BERSTEIN Serge et MILZA Pierre (éd.), *L'année 1947*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.
65. BONVALET Catherine, *Réinventer la famille : l'histoire des baby-boomers*, Paris, PUF, 2011 (Le lien social, 1285 - 3097).
66. JACQUES Catherine, « Le féminisme en Belgique de la fin du XIX^e siècle aux années 1970 », dans *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n° 7 - 8, 2009, p. 5 - 54.
67. MARISSAL Claude, *Mères et pères, le défi de l'égalité. Belgique, 19^e - 21^e siècle*, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2018.
68. PASSERINI Luisa, « Société de consommation et production de masse », dans DUBY Georges, PERROT Michelle et THÉBAUD Françoise, *Histoire des femmes en Occident. 5, Le XX^e siècle*, Paris, Plon, 1992, p. 298.
69. PAVARD Bibia, ROCHEFORT Florence et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Ne nous libérez pas, on s'en charge*, Paris, La Découverte, 2020.
70. PIROTTE Jean, ROSART Françoise et COURTOIS Luc, *Femmes des années 80 : un siècle de condition féminine en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Academia, 1989.
71. SERVAIS Paul, « La femme dans le monde médical. La patiente de 1890 à 1990 », dans COURTOIS LUC, PIROTTE Jean et ROSART Florence, *Femmes des années 80 : un siècle de condition féminine en Belgique (1889 - 1989)*, Louvain-la-Neuve, Academia, 1989, p. 22 - 23.

Début du XXI^e siècle : 2000-2021

72. BARD Christine, *Féminismes. 150 ans d'idées reçues*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2020.
73. BERGÈS Karine, BINARD Florence, GUYARD-NEDELEC Alexandrine, *Féminismes du XXI^e siècle : une troisième vague ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017 (Archives du féminisme).
74. JASPARD Maryse, « En amont de la " révolution sexuelle ", première moitié du XX^e siècle », dans JASPARD Maryse, *Sociologie des comportements sexuels*, Paris, La Découverte, 2017.

